

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Madame HASPOT

Directrice de l'école maternelle Ch. Perrault

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

Hôtel de Ville, le **30 AVR. 2025**

MM/SG

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le compte-rendu du Conseil d'école du 11 mars dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Je tiens tout d'abord à féliciter l'équipe pédagogique pour la richesse des projets menés par l'école et l'exposé complet des activités pédagogiques menées par les enseignants.

Travaux

Concernant les travaux proposés au budget 2025, le vote du budget a eu lieu le 2 avril et les travaux retenus pour le budget 2025 vous seront présentés à l'occasion de la réunion dédiée dans les jours qui suivront le vote.

Le recensement des propositions soumises au budget 2026 se fera également à l'occasion de cette réunion.

L'enrobé de la cour a effectivement été impacté suite à une fuite qui a été identifiée et maîtrisée. Un périmètre de sécurité délimité par des barrières a été installé pour délimiter la zone dangereuse. Des travaux de reprise de l'enrobé auront lieu prochainement.

La demande de garage à trottinettes devant le portail peut faire l'objet d'une proposition d'inscription au budget 2026. Toutefois, la suggestion concernant l'emplacement en face du banc à côté des boîtes aux lettres semble difficilement réalisable compte-tenu de la nécessité d'avoir accès aux vitrines et boîtes aux lettres qui se trouvent à cet endroit.

Concernant la demande de « stickers occultants », je vous remercie de préciser votre demande, des stores étant déjà installés à l'étage.

Le brise-vue sur la grille de l'école sera bien installé courant 2025. La demande de pics en haut de la grille ne pourra quant à elle pas être satisfaite au regard de la réglementation.

La demande de clés pour les enseignantes de la porte du hall ne sera pas nécessaire : un lecteur de badge facilitant l'accès sera bientôt utilisable (raccordement en cours).

Une vérification des robinets poussoir pour les toilettes ainsi que des chasses d'eau a été effectuée : tout apparaît fonctionnel et sans difficulté particulière. Par ailleurs, l'équipe technique des écoles n'a pas fait remonter ces difficultés.

Je vous invite à afficher cette réponse dans l'espace réservé à cet effet, afin que les parents destinataires du compte-rendu puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.



L'Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Martine MAYET

Copies : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
Mme HAMZA, Elue au Conseil d'école